

Présents

Frédéric le Fur, Irène Gourrier, Monique Vives, Christiane Loubersanes, Chantal Lumineau, Marie Pierre Charpail, Danièle Akrich, Marie Claire Johanny, Marion Lebreton, Jean Napolier, Roland Cros.

Absente excusée, Maryse Fontaine.

Ordre du jour

- Préparation de l'assemblée générale de janvier 2016
- Compte rendu du travail des commissions (communication, solidarité, JNC/JEMA)
- Compte rendu des trois marchés de TNSO
- Compte rendu du Pot à l'Envers
- Terre de solidarité
- Assemblée générale du Collectif National des céramistes (TdS, date JNC 2016, etc.)
- Retour sur expérience du contrôle des potiers par la gendarmerie à Allanche
- Questions diverses

Préparation de l'Assemblée générale.

La prochaine Assemblée générale est prévue le 18 janvier à partir de 9h30 au centre culturel de Moissac. L'ordre du jour sera :

Faut-il demander par courrier ou par téléphone, aux adhérents, qui ne sont pas venus depuis longtemps aux AG de l'association, de justifier de leur non disponibilité, et de vérifier leur motivation à rester adhérents dans l'association ? La question est posée de savoir si on maintient une adhésion après un certain nombre d'absences... mais en fait peu de personnes sont concernées et on connaît leurs raisons

Le choix de la date vers la fin janvier permet à la réunion du Pot à l'envers d'avoir lieu avant l'AG.

Nouvelles demandes d'adhésion prises en compte par Christiane Loubersanes et soumises à la décision du CA (par internet) avant l'AG. Pour l'instant, 3 personnes pourraient être

intéressées par l'adhésion à l'association : Léoni Dorothée, Frédérique Pageard, et Mollie Brotherton. Pour les candidats qui seront acceptés, leur envoyer l'invitation pour l'AG.

Christiane Loubersanes envisage de prendre sa retraite, et émet le souhait de moins s'investir dans l'association. Après discussions, elle accepte de poursuivre son travail bien utile à l'association.

Irène Gourrier reste trésorière jusqu'à la fin de l'année. Mais pour le prochain exercice, il faut trouver un autre trésorier.

Compte rendu du travail des Commissions

Commission solidarité (Jean Napolier, Jacques Trouis et Hilary Fehr)

Jean propose d'établir un tableau recensant d'un côté les différents offres et les demandes des potiers de l'association (comme par exemple la recherche ou la revente de matériel d'occasion... les coups de main...), une sorte de bourse d'échanges entre potiers, l'association prenant un certain pourcentage sur l'échange effectué qui permettrait de financer la solidarité. La proposition de compilation des informations est acceptée mais sans prise de pourcentage sur les échanges. La commission va continuer à rechercher de nouveaux moyens de financement.

Des stands de la solidarité ont été organisés sur les marchés de Lauzerte et de Saint Céré. Ils ont rapporté 400€ pour le fonds.

Pour le bol solidaire, comment gérer le stock si on garde les pièces non vendues ? Pour l'instant le stockage et les difficultés pour se transmettre ce stock font qu'on préfère la solution qui consiste à rendre les poteries non vendues aux potiers.

Il faut maintenant définir les critères pour accorder les aides. Chantal Lumineau qui a l'expérience de Terre de Solidarité propose de les accompagner dans cette définition.

Danièle Akrich a reçu des biscuits de St Amand, qu'en fait-on ?

Est-ce qu'on les distribue aux potiers qui les personnalisent et les mettent en vente pour le bol solidaire ? oui mais il faut qu'ils reflètent les potiers présents sur le marché.

Idée de braderie proposée par Roland Cros avec un lieu et une date aléatoire(s).

Première proposition de date par Fred, le 8 mai 2016, et avec 5% du chiffre d'affaires reversé pour la solidarité et un petit fixe pour TNSO (à définir) pour couvrir les frais. Il sera constitué une commission lors de la prochaine AG.

Commissions JNC, JEMA, MP Charpail

Personne ne s'est investi dans cette commission. Du coup, les projets n'ont pas progressé. Le Collectif a déplacé la date des JNC de 2016 de fin mars au mois d'octobre. Réflexion est faite que les JNC ne correspondent pas à une manifestation collective, mais plutôt à l'ouverture des ateliers personnels. Il est peut-être plus intéressant d'organiser les JEMA chaque année et d'ainsi bénéficier de la communication au niveau national, voire international. Les efforts seront reportés sur les JEMA 2017.

Commission communication.

Frédéric Le Fur nous a présenté une maquette d'un dossier de presse. Le texte reste en partie à peaufiner. (Fred cherche quelqu'un qui aurait un logiciel photoshop). Il sera soumis à l'AG. Céline travaille sur le dépliant de l'asso (tous publics), il sera prêt pour l'AG.

Danièle travaille à la refonte du site suite à la nécessité du changement de langage de codage. Ce changement de code entraînera la possibilité de visualiser le site sur les téléphones portables et autres tablettes.

Modifications à faire :

- Changement de l'image de fond d'écran (car l'image actuelle est terne et n'est pas très évocatrice du métier), soit une autre image, soit un fond uni..
- Pour la page d'accueil et la page association, seront intégrés les nouveaux textes élaborés par la commission communication pour les plaquettes (presse et tous publics).
- Création d'une nouvelle page « adhérer » dans l'onglet « association » avec les informations pour adhérer à l'association et la possibilité de télécharger bulletin d'adhésion, statuts, règlements etc...
- Onglet « les potiers » : créer une page d'entrée avec un moteur de recherche multicritère (nom, département, technique utilisée... mais aussi activités pédagogiques avec choix entre « stage » et « cours hebdomadaire ») ainsi qu'une mosaïque de vignettes ou de préférence un défilement de vignettes (agrandies) (vignette = une photographie de pot par potier...)
- Création d'un espace interne à l'association (organisable en dossier) où seuls les adhérents peuvent accéder, avec la possibilité de mettre des documents qu'ils peuvent télécharger.
- Que la modification de sa page du site soit plus facile pour le potier et notamment que les images soient automatiquement réduites à la bonne taille.
- Rajouter, s'il n'y est pas, le numéro SIRET.

Compte rendu des marchés

Marché de Bergerac

Il a été en baisse de 20%, moyenne d'environ 530 euros. Le bilan financier est positif Pour la suite : plus de possibilités d'affichage dans la ville, pas de sucette, pas de subvention du conseil général, ni de la région... d'autres fêtes qui se passent en même temps, (fête foraine, brocante, manifestation de motos, fête à l'aillé...) Marie Claire s'interroge pour 2016. Elle pense qu'il est inutile de continuer dans ces conditions-là. On vote : 9 personnes du CA sur 11 ont décidé l'annulation du marché. Irène et Monique se sont abstenues. Il ne sera pas renouvelé en 2016.
Avertir les adhérents.

Marché de Lauzerte

C'était la neuvième édition du marché de potier de Lauzerte. Au niveau de la fréquentation du marché, comme chaque année, il y a beaucoup moins de monde le samedi que le dimanche.

Cette année, Jacques Trouis faisait la démonstration de tournage, Pauline Jurquet l'animation enfants. La moyenne des ventes par potier est la même que l'an passé : 639€

Nous disposons d'une nouvelle salle « l'Estanquette » dans laquelle ont eu lieu les projections de film sur la céramique (cette salle permettait également d'accueillir les potiers pour les petits-déjeuners). Cette nouvelle salle était bien pratique.

Le placement des potiers est à améliorer : permettre à ceux près des maisons d'avoir plus de place pour mettre leur parasol et aussi une place près de l'animation tournage à revoir.

Le concours portait sur le thème architecture. Les pièces étaient exposées dans la salle de la Sénéchaussée. La participation était un peu faible... cela se voyait d'autant plus que l'espace disponible pour exposer était plus grand vu que les projections de films avaient dans la nouvelle salle.

La mairie est toujours très enthousiaste. Mais cette année, pour des raisons de changements d'organisation l'aide de l'office du tourisme est remise en question. La mairie devrait faire un effort notamment pour financer le mailing.

Du point de vue de la communication, nous avons fait cette année une annonce radiophonique sur Sud Radio... et grâce à nos bénévoles, nous avons pu faire une enquête auprès des personnes présentes sur le marché afin de savoir comment elles nous avaient connu : il est clair que c'est l'affichage dans les magasins (19,5%) et sur les bord de route (37,6%) qui sont importants... soit 57% du public ; 7,4 % par la dépêche ; 8,1 % par la presse gratuite

En 2016 cela fera 10 ans que ce marché existe. Nous allons le fêter. Une performance est envisagé le samedi soir, ainsi qu'une rétrospective des premiers prix des 10 ans de concours de création.

Mais nous allons déplacer la date car tous les 2 ans nous sommes confrontés soit à la finale de la coupe du monde de foot soit à la finale de l'Euro de foot (et l'année prochaine elle a lieu en France) et tous les ans nous avons la finale de Wimbledon qui retient les anglais chez eux.

Les candidatures pour le marché potier de Lauzerte seront à adresser avant le 31 janvier l'adresse de Danièle Akrich (et non plus de l'Office de tourisme), il faudra en avvertir les adhérents.

Le Collectif a établi la moyenne nationale des marchés de potiers : 600 euros et a compté 2500 potiers pratiquant les marchés pour 5000 places disponibles, cela ferait une moyenne de 2 marchés par potier.

Marché de St Céré

Moyenne en baisse environ 600 euros
Le marché c'est bien déroulé, rien à signaler.

Compte rendu de la boutique Le Pot à l'Envers

Elle fonctionne bien et le chiffre est en augmentation.

Chiffre d'affaires fin septembre : 36 224 euros.

Les travaux d'éclairage sont terminés et sont très satisfaisants, le public des habitués trouve la boutique encore plus belle.

La question d'un renouvellement partiel des exposants est évoquée. Cette année, il semble qu'il n'y aura pas de départ et donc pas de place à pourvoir. « Doit-on avoir un noyau de permanents fixes et d'autres permanents tournants (mais n'effectuant pas de permanence) comme dans certaines boutiques (Carcassonne) ? » la question est évoquée mais ce mode de fonctionnement ne peut convenir que quand il y a vraiment beaucoup de potiers, car sinon le nombre de permanences à faire par les membres permanents devient trop important.

Ceux du moment : Akrich Danièle, Brault Isabelle, Debals Semka, Gourrier Irène, Robert David, Laurens Sylvie, Lebreton Marion, Le Fur Frederik, Le Fur Martine, Lumineau Chantal, Des Meloizes Nicole et Morellini Alain, Whittington Gilly.

Ça serait bien de pouvoir créer une autre boutique, afin que plus d'adhérents puissent profiter de cette opportunité. Reste à trouver le lieu...

Terre de solidarité

Chantal Lumineau rappelle le conflit interne entre TdS et le CNC.

Conséquence : mise en place d'un nouveau CA .

La trésorerie de TdS est basse (14 euros), mais peut s'expliquer par le fait que les mouvements financiers sont continus.

Pour les dossiers à traiter, les informations remontent au CNC par les délégués des associations membres.

Il faut qu'il y ait une remontée satisfaisante des informations auprès des associations pour que Terre de solidarité joue pleinement son rôle.

AG du CNC

Nouveau président qui remplace Jean Jacquinot : Denis CAUSSAT,

Vice-président : Max Debeauvais

Même trésorière : Catherine Cotonian

Même secrétaire : Valérie Halopé

Il a été évoqué de prendre un salarié pour assurer la communication du CNC, ce qui pourrait améliorer la communication auprès des associations, car il y a beaucoup d'imprécisions sur l'articulation CNC, TdS ET AAF.

Imprécisions aussi sur les subventions que les AAF ne donnent pas au CNC, les indemnités... (coût du site CNC environ 3000 euros, celui de TNSO, 300....)

Les panneaux didactiques sont achevés et chaque association pourra en disposer, (panneaux présentés sur bâches).

Le calendrier passe à 3 euros (cela fait 7% du public du marché potier de Lauzerte comme l'a indiqué le mini sondage).

Question de la commission intérimaire par Marie Pierre Charpail, « que devient-elle ? »
Pour la question de son existence, il y a une réunion le 4 novembre à Paris pour la rendre pérenne.

En conséquence est ce que le CNC continuerait-il à exister ?

Au sujet du contrôle de la brigade de gendarmerie à Allanche

Des papiers obligatoires à ne pas oublier sur les stands :

- assurance (vérifier bien que l'assurance soit élargie au marché),
- inscription au registre de l'artisanat ou du commerce,
- la carte de marchand ambulant,
- l'adresse des fournisseurs, les fiches techniques
- l'attestation pour ceux qui n'ont pas le 'certificat de traçabilité' de fait, donc 'déclaration de conformité à la réglementation relative aux matériaux et objets au contact des denrées alimentaires'. (Tous ces documents se trouvent sur le site du collectif si vous voulez les télécharger.)

question : comment sont déterminées ces normes, et par qui ?

Faut penser avant les marchés à enregistrer la liste des exposants à la Mairie, en inscrivant aussi les bénévoles.

Questions diverses

Concours de création : comment reconnaître le travail fait par les participants sur les thèmes. Les organisateurs des marchés de Lauzerte et Saint Céré vont choisir un thème commun aux deux concours de création et il sera donné lors de l'AG.

Cotisation toujours à 40 euros +15 euros, à payer au plus tard à l'AG.